

# ASSEMBLÉE NATIONALE

21 juillet 2020

---

BIOÉTHIQUE - (N° 3181)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° 1912

présenté par  
M. Gosselin

-----

### AVANT L'ARTICLE 29 A

Supprimer l'intitulé du titre VI.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Supprimer la rédaction de ce titre qui va au delà du contenu de ce projet de loi.

Pour exemple, l'intitulé du titre 1er du projet de loi de bioéthique en 2011 était « Examen des caractéristiques génétiques ».